

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU MERCREDI 4 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le 4 juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Brigitte DELORY, Hélène LEJEUNE, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Elisabeth FRESKO, Jeanne LEPOIVRE et Brigitte CHOQUET (arrivée à 18h30)

Et Messieurs Ludovic NAVEL, Éric SEVIN, Patrick RODIER, Dominique WOITTEZ, Julien HAUTREUX, Edouard LECLERCQ et Philippe VANTORRE.

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente excusée), Monsieur Francis FAUQUETTE (absent excusé), Monsieur Christophe SAVREUX (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Philippe VANTORRE).

Monsieur Patrick RODIER a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

#### Lecture du compte rendu précédent.

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 27/06/2018)

Aucune observation n'est apportée.

#### Attribution du marché pour les travaux de réfection du pont de la rue du 8 Mai.

Les offres de marché concernant la réfection du pont de la rue du 8 Mai ont été analysées, il convient maintenant d'entériner l'attribution du marché à l'entreprise retenue. Il s'agit des entreprises suivantes :

N° ordre	1	2	3	4
Entreprise	TPA	SOGEA	SOTRAIX	BROUTIN TP
Montant H.T.	57 800,50 €	59 500,00 €	53 792,15 €	51 696,00 €

Après discussion, Monsieur le Maire précise qu'un dossier « loi sur l'eau » a été déposé en préfecture. Ce dossier précise les modalités de respect de la flore et de la faune. Pour la réalisation de ces travaux, deux subventions ont été accordées, une par la Préfecture dans le cadre de la DETR, et l'autre par le département dans le cadre du FARDA.

Monsieur SEVIN précise que les travaux débiteront en septembre.

L'entreprise retenue est la Société BROUTIN TP.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

## **Divers**

### **Aménagement du Jardin du Souvenir et Achat d'un columbarium.**

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, la municipalité envisage l'achat d'un columbarium et l'aménagement du Jardin du Souvenir avec une stèle. Deux entreprises ont répondu au projet. Monsieur le Maire précise que la législation funéraire impose l'installation d'un jardin et d'une stèle dans les cimetières.

L'entreprise FUNECAP de Liévin et la Marbrerie PSAUTÉ et Fils de Wingles ont répondu aux besoins de la commune. La Marbrerie PSAUTE et fils de Wingles sont les mieux placés dans ce projet.

### **Compte rendu des Adjointes :**

#### **Monsieur Éric SEVIN**

La réfection des trottoirs va commencer par l'entreprise BROUTIN TP. Les devis sont en attente pour la fermeture du city stade avant sa remise en état.

#### **Madame Brigitte DELORY**

Nous avons huit candidatures pour le poste de remplacement de Madame Marylise HUGOT qui a fait valoir son départ à la retraite, les entretiens pour son remplacement auront lieu fin juillet. Les inscriptions du centre de loisirs de Juillet sont terminées, les inscriptions pour les mercredis récréatifs vont débiter. Monsieur RODIER intervient en précisant qu'un dossier d'aide à cette activité peut être déposé avant le 14 juillet à la DDCS à ARRAS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) afin d'obtenir une subvention d'environ 1€ par enfant et par heure de fonctionnement dans le cadre d'activité extrascolaire.

#### **Monsieur Dominique WOITTEZ**

Les subventions aux associations vont être versées courant juillet. Après étude des comptes de la commune, il apparaît que cette gestion est saine.

Suite à la réunion de mardi 3 juillet pour les Jardins de la Paix, la question se pose sur leur entretien à long terme.

Monsieur le Maire intervient et précise que cette question sera bien entendu vérifiée dans la convention qui sera signée entre le Département et le CCAS., l'entretien devrait être assuré par des chantiers d'insertion.

### **Intervention de Monsieur le Maire**

La réunion, avec les Ingénieurs Paysagistes qui s'est déroulée le Mardi 3 Juillet pour les Jardins de Paix, a été très intéressante et a permis de visualiser le projet.

Monsieur le Maire évoque le travail de Monsieur Julien HAUTREUX concernant la construction de la nouvelle cantine et son coût. Le budget est trop important pour la commune aux yeux de tous, de ce fait il est demandé à Monsieur HAUTREUX de bien vouloir revoir le projet et de proposer plusieurs aménagements, afin que celui-ci rentre dans le budget communal.

Fin de la séance 19H15.